



Comité de motos Historiques & Classiques

Championnat de France de courses de côtes de motos historiques 2018.

Coordonnées des clubs organisateurs pour 2018.

6 mai 2018 à Saint Alban (22) : Mc Lamballais

Délégué FFM : Jean-Marc Schickel tél : 06 11 60 22 68

Contact : Madame Rosine BOURDET 26 rue de St Malo 35120 DOL DE BRETAGNE
Tél : 02 99 48 26 59 Fax : 02 99 48 48 71

20 et 21 mai 2018 à Chanaz : Moto Club Chanaz.

Délégué FFM : Jean-Marc Schickel tél : 06 11 60 22 68

Contact : Madame Mille Corinne Le Poisat 73310 Chanaz
Email : corinnemille@orange.fr tél : 06 64 24 23 78.

14 et 15 juillet 2018 au GASCHNEY (68) : NMC Munster.

Délégué FFM : Patrick Thollas

Président : Monsieur Jean-Marc SCHICKEL 6 grand rue 68380 BREITENBACH
Tél : 03 89 30 04 36 Portable : 06.11.60.22.68.
Email : jmschickel@gmail.com

21 et 22 juillet 2018 au PETIT ABERGEMENT (01) : UM Ain

Délégué FFM : Patrick Thollas

Président : Jean-Jacques Guillemoz 109 Allée des 3 chênes – 01000 St Denis les Bourg
Email : jackyguillemoz@hotmail.fr tél : 04.74.24.26.16.

18 et 19 août 2018 à MARLHES (42) : MC Les Picarloux.

Délégué FFM : Patrick Thollas

Président : François Bos - Les Mats – 43140 St Dizier en Velay
Email : francois.bos@sfr.fr Tél : 04.71.66.29.24 portable : 06.69.91.95.23.

7 octobre 2018 Circuit du Luc en Provence (83) : MC Zone Rouge

Délégué FFM : Jean-Marc Schickel

Président : Christian Denliker correspondance :Pantxika ETCHBERRY 20 rue Jolivet
Hameau Saint Pierre - 83340 Le Luc en Provence
email : dodo2903@yahoo.fr Tél : 04 94 85 21 51.

Catégories-Classes

Classe 1 : Solo régularité de l'origine au 31/12/1995. Toute cylindrée en régularité.

Classe 2 : Régularité Side-car jusqu'au 31/12/1995

Classe 3 : Vitesse Solo Classique <500cc jusqu'à fin 1979

Classe 4 : Vitesse Solo Classique >500cc jusqu'à fin 1979

Classe 5 : Vitesse Solo Évolution <500cc 1980-1995

Classe 6 : Vitesse Solo Évolution >500cc 1980-1995

Classe 7 : Vitesse Side-car, sortie avant, motorisation jusqu'au 31/12/1995.

Les classements :

Le classement par épreuve des catégories solo et side-car sera établie en tenant compte de la plus petite différence de temps réalisée entre les deux manches. **(Régularité)**.

Pour les catégories solos vitesse le classement par épreuve se fera sur chaque manche.

En cas d'ex-æquo parfait sur une épreuve (après épuisement du mode de départage habituel tenant compte des temps en millième de seconde, en régularité ou en sole selon les catégories, c'est le pilote ayant couru avec la machine la plus ancienne qui sera déclaré vainqueur, en cas de nouvelle égalité, c'est le pilote le plus âgé qui gagne.

Le podium sera fait sur le cumul des 2 manches.

IMPORTANT

Le classement final se fera sur la totalité des manches moins une (le moins bon résultat) disputées durant la saison. Ce moins bon résultat peut être enlevé sur une course où le pilote est effectivement engagé et présent même si non classé.

En cas d'annulation d'au moins 2 épreuves en cours de saison, le comité des Motos classiques et historiques se réserve la possibilité d'annuler la clause « N-1 »

Tous les pilotes participants seront classés au championnat de France, en 2018 les pilotes avec une licence 1 épreuve sont également classés.

RENSEIGNEMENTS :

Jean-Marc Schickel – 6 Grand'rue 68380 Breitenbach

Tél : 03 89 30 01 36 - Port : 06 11 60 22 68

Email : jmschickel@gmail.com

**Site web : <http://nmcmunster.net> ou
<http://ch-montagne-motos-anciennes.jimdo.com>**

**Responsable motos anciennes
Patrick Thollas : 06.26.92.20.26.**

Breitenbach le 9 avril 2018

Jean-Marc Schickel